



## **LES BENEFICES DU PHOTOVOLTAÏQUE**

**Produisez et autoconsommez votre propre électricité solaire : c'est le moment pour vous lancer !**

Réduire sa facture énergétique est un enjeu économique et environnemental pour toute entreprise. A lui seul, le poste énergétique peut atteindre jusqu'à 15 % du budget opérationnel d'une société et impacter sa rentabilité.

De plus en plus d'entreprises (industriels, logisticiens, points de vente...) se tournent vers les énergies renouvelables, et plus particulièrement le photovoltaïque, pour répondre à cette problématique. Certaines se sont déjà lancées avec succès. Pourquoi pas vous !

**Que vous soyez propriétaire ou locataire de votre bâtiment, produire sa propre électricité grâce au photovoltaïque devient nécessaire pour :**

- Réduire vos coûts énergétiques
- Respecter les obligations légales en matière de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>
- Valoriser votre image sociétale
- Apporter des services additionnels à vos clients
- Maîtriser votre consommation énergétique grâce à des outils d'optimisation et de pilotage
- Produire une énergie verte

**Réduire vos coûts énergétiques et sécuriser votre approvisionnement électrique**

Alors que les coûts énergétiques traditionnels ne cessent d'augmenter, le prix de l'énergie solaire photovoltaïque, quant à lui, diminue. Le développement rapide du photovoltaïque dans le monde a conduit



à la chute du coût de production du matériel (onduleurs et panneaux photovoltaïques). La pose de panneaux photovoltaïques est même devenue aujourd'hui compétitive par rapport aux énergies conventionnelles. Le modèle qui se répand aujourd'hui est celui qui consiste à utiliser tout ou partie de son électricité produite. Cela permet également de sécuriser son approvisionnement énergétique et de figer le prix du kWh sur une période d'au moins 20 ans. Par ailleurs, les technologies actuelles de suivi et d'optimisation permettent de mieux prendre en compte la production et la consommation pour une rentabilité accrue.

### **Respecter les obligations légales en matière de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>**

Ces derniers mois, le Gouvernement a accéléré les mesures visant à encourager les entreprises à produire et consommer leur propre électricité. Soit sous la forme d'appels d'offres sur l'autoconsommation, soit par des lois imposées aux entreprises fixant des objectifs de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>. Les règles actuelles en matière de construction et de rénovation sont de nature à favoriser le recours aux énergies renouvelables. En 2020, les bâtiments à énergie positive seront la norme. Le photovoltaïque constituera un élément de base dans la construction et rénovation de bâtiments. Dès aujourd'hui, intégrer le photovoltaïque dans ses nouveaux bâtiments, c'est donc pérenniser leurs valeurs foncières et se conformer aux réglementations à venir.

### **Valoriser votre image sociétale et apporter des services additionnels à vos clients**

Les clients mais aussi les collaborateurs accordent de plus en plus d'attention à la contribution des entreprises à l'environnement. Les consommateurs Français sont de plus en plus nombreux à choisir leurs marques en fonction de critères comme la responsabilité sociale et environnementale. Le photovoltaïque a bonne presse auprès du grand public français. Ainsi un récent sondage montre que 9 français sur 10 plébiscitent l'utilisation des énergies renouvelables, parmi lesquelles le photovoltaïque figure en tête de peloton. De fait, le photovoltaïque contribue largement à dynamiser l'image de votre entreprise. Tout d'abord parce qu'il contribue directement aux visiteurs de votre site, sous la forme d'abri, d'ombrières voire de bornes de recharges pour les véhicules électriques. Ainsi les collègues, clients, partenaires bénéficient directement de l'installation mise à leur disposition.

### **Un engagement directement visible**

Installer des panneaux photovoltaïques sur sa toiture ou en ombrières de parking est également un signe directement visible et reconnaissable de l'entreprise dans sa recherche de limiter son recours aux énergies fossiles, et de contribuer donc activement à la lutte contre le réchauffement climatique.



## Produire une énergie verte

Le bilan carbone positif d'une installation photovoltaïque est incontestable. Il est généralement admis qu'il faut en moyenne 2 à 3 ans à un système photovoltaïque pour produire autant d'énergie qu'il en a fallu pour le fabriquer.

## Autoconsommer sa propre électricité : les avantages

	supermarchés	Industriels	Entreprôts
Maîtriser sa facture énergétique	✓	✓	✓
Réduction de son empreinte carbone	✓	✓	✓
Apport d'un confort clients/collaborateurs supplémentaire grâce aux ombrières de parking	✓	✓	✓
Amélioration de sa responsabilité sociale et environnementale	✓	✓	✓
Economies énergétiques	✓	✓	✓
Gain en matière d'image	✓	✓	✓
Valorisation du foncier	✓	✓	✓
Meilleure visibilité des coûts de l'énergie pour l'avenir	✓	✓	✓
Rendre visible son engagement en faveur du développement durable	✓	✓	✓